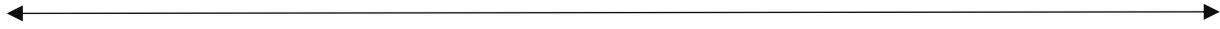




## CONTRAT D'ADHESION



Entre la société RTC et l'adhérent à été conclu le contrat suivant :

### ADHERENT :

Madame  Monsieur   
Nom :  
Prénom :  
Date de Naissance :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Téléphone : Mail :  
Source : Facebook / Internet / Connaissance / Parrainage : \_\_\_\_\_

### FORMULE SOUSCRITE

Accès libre  
 Sports de Combat

### DUREE

1 mois  3 mois  6 mois  12 mois   
Période d'abonnement du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

### REGLEMENT

Total à régler : \_\_\_\_\_ € + \_\_\_\_\_ € fdd  
Montant total : \_\_\_\_\_ €

Modalité de règlement :  
 CB  Chèque  Espèces  Prélèvement

Fractionnement : \_\_\_\_\_ Document remis : \_\_\_\_\_

Je soussigné, Mr/Mme \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur, que je ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités de remise en forme et déclare être en excellente santé. Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas me retourner juridiquement contre la SAS RTC en cas de problème.

Signature :

# CONDITIONS GNERALE DE VENTE

## APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles entre la société RTC, centre indépendant et l'abonné.

La souscription d'un abonnement implique l'adhésion pleine et sans réserve à ces conditions générales à l'exclusion de tout autre document à caractère commercial tel que les prospectus émis qui n'ont qu'une valeur indicative.

## ABONNEMENT

L'abonné dispose de son contrat comme preuve de son inscription il doit être en mesure de le présenter à chaque venu au club.

L'adhésion est strictement nominative et due intégralement dès la signature du présent contrat.

En cas de vente à crédit ou à domicile il existe un droit de rétractation légal de 14 jours.

## MODALITE DE PAIEMENT

Le contrat est payable intégralement à la date de sa signature avec le moyen de paiement et le fractionnement accepté par le centre.

Aucune somme ne sera remboursée et toutes les mesures légales de recouvrement seront prises en cas de défaut de paiement de l'intégralité des sommes dues. En cas de non-respect de l'échelonnement de paiement l'intégralité des sommes dues est exigibles et encaissable immédiatement.

## DROITS ET OBLIGATIONS

Le club propose à l'abonné durant les horaires d'ouverture affichés de pratiquer sans limitation une activité de remise en forme caractérisée par la mise à disposition d'appareils de cardio-training, de sport de combat et arts martiaux, de gymnastique au sens large et en espace réservé, au stretching et aux étirements avec le matériel adapté.

Sous peine de résiliation de plein droit de leur adhésion par lettre recommandée AR sans aucun remboursement l'abonné s'interdit de démarcher ou tenter de détourner la clientèle, d'avoir une attitude agressive, indécente ou contraire aux bonnes mœurs, que ce soit envers d'autres adhérents ou le personnel.

Il est accepté que le club mette à disposition le matériel présent dans sa salle. L'utilisateur accepte quant à lui de supporter les risques inhérents à la manipulation et l'utilisation du matériel avec ou sans la présence d'un professeur diplômé.

L'abonné s'engage en outre à respecter le Règlement Intérieur.

## CERTIFICAT MEDICAL

Les abonnés garantissent avoir fait contrôler par un médecin leur aptitude à la pratique d'une activité gymnique et sportive. À ce titre, l'adhérent s'engage à fournir un certificat médical sous 30 jours, à défaut il pratiquera à ses risques et périls.

## ASSURANCE

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984, RTC a souscrit un contrat de responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurance dont l'adhérent bénéficiant. Le contrat est consultable sur demande.

## REGLEMENT INTERIEUR

Obligation de respecter les consignes suivantes :

- les adhérents doivent impérativement passer par l'accueil afin de signifier leur arrivée.
- pour l'accès à la salle de sport : une tenue de sport et des tennis à l'usage exclusif du Club.
- obligation absolue d'utiliser une serviette de protection sur chaque appareil utilisé.
- le club se dégage de toute responsabilité en cas de vol d'objet de valeur.

## CONDITION DE RESILIATION

L'abonné ne peut résilier son abonnement qu'à l'échéance de celui-ci moyennant notification par écrit reçu par la société RTC au plus tard (2) deux mois avant l'échéance sauf cas de résiliation anticipée pour motif légitime.

Dans l'hypothèse où l'abonné se prévaut d'un motif légitime il devra fournir à la société RTC toutes pièces de nature à justifier le motif invoqué. La résiliation anticipée entraînera alors des frais de clôture de dossier d'un montant de 10€.

À défaut de notification de l'abonné de sa volonté de résilier son contrat d'abonnement à échéance, celui-ci sera reconduit tacitement, l'abonné ne sera alors plus engagé sur une durée et pourra résilier son abonnement à tout moment sans que cela n'engage des frais supplémentaires.

## UTILISATION DE L'IMAGE

La société RTC est susceptible de diffuser des photographies ou vidéos, sur lesquelles figurent les abonnés en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendrait se connecter sur le site internet désigné à l'adresse : <http://rtc-marcoussis.com/> ainsi que sur le compte Facebook associé pour une durée indéterminée.

L'abonné autorise en signant le présent contrat la société R.Y.M Sport (RTC) à diffuser les photographies/vidéos sur les supports sus-mentionnés. Cette autorisation pourra être révoquée par tout moyen et à tout moment par l'abonné.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires - Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au suivi de la clientèle du RTC. Les destinataires des données sont la Direction et le service juridique.

La durée de conservation des données est corrélée à la durée de l'inscription à la salle de sport. En cas de non reconduction du contrat les données collectées seront conservées dans un délai de 3 ans.

L'abonné bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Afin d'exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service juridique à l'adresse suivante : [rtc.marcoussis@gmail.com](mailto:rtc.marcoussis@gmail.com).

L'abonné a la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Afin de garantir la confidentialité des données personnelles, le société RTC s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager les données personnelles avec d'autre entité, entreprise ou organisme quels qu'ils soient conformément au Règlement Générale de Protection des Données 2018 sur la protection des données personnelles.

Le présent contrat est accepté selon les conditions particulières et générales ci-dessus défini, sa signature vaut acceptation de tous ces termes sans réserve.

Date :

Signature de l'adhérent :